Le comité du Loiret au service des malades et de leurs proches

Services gratuits

- *Des séances d'Activités Physiques Adaptées à Gien, Amilly, Orléans et Pithiviers*
- *Des séances de yoga à Orléans*
- *Des soins-esthétiques à Orléans et au CHAM*
- *Des séances de sophrologie à Orléans et au CHAM*
- *Un groupe de parole à Orléans pour les malades et leurs proches animé par une psychologue*
- *Rencontre sur rendez-vous avec une psychologue à Gien*
- *Des espaces d'information animés par des bénévoles en milieu hospitalier*

Pour bénéficier gratuitement de ces services,

il vous suffit de prendre rendez-vous

au secrétariat au 02 38 56 66 02

auprès de Florence, Marie-Laure ou Nathalie

~~~~

LIGUE CONTRE LE CANCER

COMITE DU LOIRET

44 AVENUE DAUPHINE

45100 ORLEANS

Tél : 02.38.56.66.02

E-mail : cd45@ligue-cancer.net

Ouvert le lundi, mardi, jeudi vendredi

de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

LA LIGUE CONTRE LE CANCER
LOIRET

LA LIGUE CONTRE LE CANCER
LOIRET

AIDE FINANCIERE

T'ES AU COURANT QUE…

LA LIGUE AIDE FINANCIEREMENT DES FAMILLES TOUCHEES PAR LE CANCER ?

Pour les personnes atteintes de cancer

Pour les familles d'enfants atteints de cancer

LA LIGUE CONTRE LE CANCER
LOIRET

Comité du Loiret de la Ligue contre le Cancer
44 Avenue Dauphine 45100 ORLEANS
Tél : 02 38 56 66 02
~~~~

Une Aide Financière,
Pour quel type de besoin ?

L'aide financière peut être accordée pour des besoins très divers :

- Aide au paiement du loyer
- Aide au paiement de factures
- Aide au paiement de prothèse (capillaires…)
- Aide alimentaire…

L'aide financière peut être accordée une fois par an, de date à date après étude du dossier.

Qui peut en bénéficier ?

Toute personne atteinte d'un cancer, domiciliée dans le Loiret et confrontée à des difficultés financières du fait de la maladie.

Comment en bénéficier ?

La demande doit être faite par la personne malade elle-même auprès d'un service social (mairie, CPAM, hôpital, clinique…).

Le Dossier

Le dossier est envoyé sur simple appel téléphonique au comité du Loiret de la Ligue contre le cancer.
La demande doit être instruite par un travailleur social à l'aide du dossier.
La demande d'aide financière doit être motivée soit par une absence ou une baisse de ressources due à la maladie, soit par une ou des dépenses supplémentaires liées à la santé.
La demande doit être chiffrée et la nature de l'aide indiquée.

Le dossier doit être accompagné :

- D'un certificat médical du patient demandeur. Obligatoire et daté de moins de 3 mois, il est rédigé par le médecin traitant, selon un modèle proposé par le comité du Loiret de la Ligue contre le Cancer. Il est adressé sous pli confidentiel au médecin conseil de la commission d'aide financière.
- Des justificatifs des ressources et des charges
- Eventuellement, des devis ou factures (prothèses, aide à domicile…)

LA LIGUE CONTRE LE CANCER
LOIRET

La Commission

La Commission des affaires sociales du Comité du Loiret de la Ligue contre le Cancer se réunit toutes les 6 semaines pour instruire les demandes. Elle est composée du médecin conseil, du trésorier et d'un administrateur du comité du Loiret de la Ligue contre le cancer .

Qui finance ?

Nos aides financières sont accordées grâce à la générosité de nos donateurs.

LA LIGUE CONTRE LE CANCER
LOIRET

Comité du Loiret de la Ligue contre le Cancer
44 Avenue Dauphine
45100 ORLEANS
Tél : 02 38 56 66 02
Mail : aidefinanciere.cd45@ligue-cancer.net